

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

LLORCA

Jean-Louis

Elu départemental/Haute-Garonne (31)/Vice-président

Élu(e) ou nommé(e) le : 13/12/2022

Déclaration déposée le : 21/02/2023 14:53:35

Renseignements personnels :

Année de naissance : 12/02/1949

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : NEANT depuis le 07/2021 NEANT Commentaire : NEANT	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SDIS31 de 01/2022 à 12/2022 MEMBRE DU CA	2022 : 5 846 € Net
Organisme : SA HLM DES CHALETS de 01/2022 à 12/2022 MEMBRE DU CA	2022 : 0 € Net
Organisme : REGIE DE QUARTIER BELLEFONTAINE SERVICES de 01/2022 à 12/2022 MEMBRE DE DROIT REPRESENTANT LE DEPARTEMENT Commentaire : NE PARTICIPE PAS AUX DELIBERATIONS	2022 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant Néant Commentaire : Néant

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice-Président du Conseil départemental de 12/2022 à 12/2022 Commentaire : Vice-Président du Conseil départemental - Pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 : 25 435 € -Pour le mois de Janvier 2023 : 2 484 €	2022 : 2 484 € Net

Observations

Je soussigné Jean-Louis LLORCA certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 21/02/2023 14:53:35

Signature : Jean-Louis LLORCA